



Procès-Verbal de l'Assemblée Générale de la compagnie des Archers de l'Autize le vendredi 20 octobre 2023

Les membres du bureau :

Capitaine : Christophe TISSEROND

Vice-président : Eric DAVERAT

Secrétaire général : Marylène HERVE

Secrétaire adjoint : Maxime DUTREUIL

Trésorier : Claude CANTIN

Trésorier adjoint : à pourvoir

Membres : Maxime TISSEROND, Jean-Pierre AUBIN, Pascal FOREST

Date de la réunion : VENDREDI 20 OCTOBRE 2022 à 20H30

Lieu de la réunion : Salle du Chaillot à Ardin

Ordre du jour :

- Rapport moral présenté par le président
- Vote du compte rendu de l'assemblée générale 2022
- Rapport d'activités 2022-2023
- Bilan des projets 2022 et réalisations 2022-2023
- Bilan sportif 2022/2023
- Rapport financier 2022-2023
- Projets pour la saison 2023/2024
- Budget prévisionnel 2023-2024
- Montant de la cotisation club 2024/2025
- Désignation des vérificateurs des comptes 2023-2024
- Désignation des représentants aux assemblées générales départementale et régionale
- Questions diverses
- Verre de l'amitié

Début de la séance : 20h30

- Nombre d'adhérents le jour de l'AG : 75
 - Nombre de membres présents : 39
 - Nombre de membres représentés : 7
 - Nombre de votants : 46
 - Quorum : 61%
- Le quorum étant atteint (présence d'au moins un quart des membres de l'association), la tenue de l'assemblée générale est valide.
- Excusé :** Monsieur le maire de la commune d'Ardin : Jean-Pierre Rimbeau

1^{er} POINT : Rapport moral (Christophe Tisserond)

En premier lieu, le président tient à remercier :

- Les mairies de Coulonges sur l'Autize et d'Ardin,
- Les bénévoles,
- Les membres du bureau,

L'état d'esprit du club, le nombre croissant de licenciés ont encore une fois permis de conforter notre présence sur l'ensemble des compétitions départementales, régionales et nationales.

Nos archers ont, cette année encore, brillé aux différents championnats de France : 9 titres de champions de France – 4 bronze.

Sur ces 8 dernières années, la compagnie compte à son actif 60 médailles nationales ...

Le Président souligne la performance de Gautier Salard 4^{ème} au championnat d'Europe Arc Poulie

Le Championnat de France 3D sera organisé par le Club les 28 et 29 septembre 2024. Notre équipe féminine ayant remporté la 1^{ère} place au championnat de France par équipe Tir 3D le 08 octobre 2023

Le Président salut l'obtention du titre d'arbitre pour Ludovic Salard et Marius, arbitre jeune actuellement en cours de formation.

Le Président informe l'assemblée de l'adhésion du club au Groupement d'employeurs GESA 79 et du recrutement d'un nouvel entraîneur, M. Thomas BANCHEREAU. Ses entraînements seront dispensés sur l'année aux adhérents compétiteurs (jeunes et adultes) moyennant une participation de 20 € pour l'ensemble des 40 séances.

2ème POINT : Vote du compte rendu de l'AG 2022

Le vote du compte rendu de l'AG 2022 est proposé à l'assemblée.

39 personnes majeures adhérentes sont présentes. 46 votants

Résultat du vote : 39 voix Pour, 0 voix Contre, 0 voix d'Abstention

L'assemblée a validé le compte rendu de l'assemblée générale 2022.

3ème POINT : Rapport d'activités 2022-2023 (Marylène Hervé – Maxime Dutreuil)

Effectif de l'année : 97 adhérents à la compagnie.

Répartition : 29 Femmes (30 %), 68 Hommes (70 %) : 48 Adultes (50 %) et 49 Jeunes (50 %)

– Les réunions :

Il y a eu 10 réunions à la compagnie :

- Bureau : le 12 octobre 2022, le 21 novembre 2022, le 6 février 2023, le 27 avril 2023, le 12 juillet 2023
- Comité des 40 ans du club : le 6 mars 2023, le 31 mars 2023, le 11 juillet 2023, le 8 août 2023.
- Public : l'AG le 28 octobre 2022

– Les activités 2022 / 2023 :

- **Journées initiation tir à l'arc**, tout au long du mois de septembre 2022
- **Tir à l'oiseau**, le 10 septembre 2022
Roi : Frank BURGAUD et Roitelet : Noa VASSET
- **Forum des associations** à Coulonges sur l'Autize le samedi 17 septembre 2022
- **½ journée USEP avec l'école de la Belle Etoile de Coulonges sur l'Autize**, le 21 septembre 2022
- **L'Assemblée Générale** de la compagnie le 28 octobre 2022
- **Repas de la Saint Sébastien** (St patron des archers), le 20 Janvier 2023
- **Fête du Préfou** à Aziré, le 02 Juillet 2023
- **Animation, école d'Ardin** le 03 juillet 2023
- **Animations avec l'école Belle Etoile** de Coulonges sur l'Autize le 07 et 29 juin 2023
- **Les Bateaux fleuris** de St Maxire, le 30 Juillet 2023

– Le site et page Facebook des Archers de l' Autize

- Site visité : en moyenne 100 visites par mois (ci-joint en annexe)
- Page Facebook bien alimentée

4ème POINT : Bilan des projets 2022 et réalisations 2022/2023 (Marylène Hervé – Maxime Dutreuil)

– Les projets pour la saison 2022/2023 :

- Optimiser l'utilisation de la halle aux étoffes (en l'ouvrant tous les jours)
Distribution de clef a été faite
- Fêter les 40 ans du club
A eu lieu le 19 aout 2023 – 70 repas
- Construire le logis
Logis a été construit au printemps et inauguré lors des 40 ans du club
- Un nouveau jeu de maillots (notamment pour les nouveaux arrivants)
A été commander et distribué aux archers qui le souhaitent
- La Saint Sébastien pour le 20/01/2023 à la salle du Chaillot
Soirée choucroute a été organisée

5ème POINT : Bilan sportif 2022/2023 (Christophe Tisserond)

En progression dans toutes les disciplines ...

Plus de licenciés compétiteurs sur plus de disciplines (tir nature, 3D, campagne ...) entraînent plus de résultats.

13 médailles, 9 Champions de France

Ci-joint en annexe.

6ème POINT : Rapport financier 2022/2023 (Claude Cantin)

Ci-joint en annexe.

Pour rappel, l'exercice comptable va du 01/09/2022 au 31/08/2023.

Le trésorier souligne que le Club est « en bonne santé ». L'exercice s'est terminé avec un résultat excédentaire de 1.164 €.

Les vérificateurs aux comptes étaient Cyril Callerot et Fabien Quéron

Les comptes sont validés à l'unanimité. Quitus est donné au trésorier.

7ème POINT : Les projets pour la saison 2023/2024 (Christophe Tisserond)

Les projets sont les suivants :

- Le Championnat de France 3D : 28 et 29 septembre 2024
Il faudra être en mesure de communiquer la liste des Responsables d'organisation dès la mi-novembre 23.
Le Président précise à l'assemblée que la Mairie d'Ardin sera partie prenante dans l'organisation de cet événement.
Le lieu est à déterminer ainsi qu'un budget prévisionnel.
- Organisation des concours (salle, campagne mais aussi nature ...)
 - *Concours validés* :
 - Tir en salle : 28 et 29 septembre 2023
 - Championnat UNSS : 31 janvier 2024
 - Tir en campagne : 31 mars 2024
 - *Concours à valider* :
 - 1 TAE jeune : 15 mai 2024
 - 1 TAE jeunes : 05 juin 2024
 - 3 WE de Tir du Bouquet : Juin/Août 2024
 - 2 tirs campagne : 31 août et 1er septembre 2024
- Les actions planifiées par la FFTA
 - Achat de matériel pour l'ETAF
 - Achat de cibles pour terrain et parcours
 - Achat d'arcs et flèches d'initiation
 - Soutien stagiaires perfectionnement
- La demi-section sportive au collège (12-15 places sur 3 niveaux (à valider))
- Les Labels
Le Club est actuellement Label « Ambition »
Le recrutement de Thomas Branchereau pourrait nous permettre d'accéder au Label Excellence.
La question de l'intérêt d'accéder à ces nouveaux Labels sera posée en réunion de Bureau.

8ème POINT : Budget prévisionnel 2023/2024 (Christophe Tisserond et Claude Cantin)

Ci-joint en annexe

L'assemblée valide les comptes prévisionnels avec un bénéfice envisagé de 0 €, budget à l'équilibre.
39 voix Pour, 0 voix Contre, 0 voix d'Abstention.

9ème POINT : Montant de la cotisation club 2024/2025

Le bureau propose de laisser inchangée la cotisation club mais, après échanges et sur proposition de l'Assemblée Générale, celle-ci augmentera de 7 € à compter du 1er septembre 2024.

Vote de la cotisation club pour l'année 2024/2025 :
39 votants – 6 abstentions – 0 Refus

La part club passe de 33€ à 40€. L'assemblée valide la proposition.

10ème POINT : Désignation des vérificateurs des comptes 2023-2024 **(Christophe Tisserond)**

Les vérificateurs aux comptes pour l'année 2023/2024 seront : Cyril Callerot et Stéphane Pitte.

11ème POINT : Désignation des représentants aux Assemblées Générales départementales et régionales **(Christophe Tisserond)**

Lucie TURPIN représentera la compagnie à l'assemblée générale du comité départemental qui se déroulera certainement au Tallud.

Pas de représentant désigné en AG pour l'assemblée générale du comité régional qui aura lieu à Talence.

12ème POINT : Elections complémentaires

Murielle LOBEL et Fabien QUERON ont posé leur candidature pour intégrer le bureau.

2 assesseurs de vote sont nommés : Nadine Cantin et Cyril Callerot.

L'assemblée générale les a élus : Murielle Lobel : 32 voix Pour, 7 voix d'Abstention – Fabien Queron : 39 voix Pour, 0 voix d'Abstention.

13ème POINT : Questions diverses

- Tee-shirt de club : Une demande est faite pour la création d'un tee-shirt spécifique pour l'Equipe D1 Homme Poulie. 3 sponsors proposent leur participation contre un affichage publicitaire sur les maillots. Des débats ont eu lieu. Ils ont abouti à la décision de l'Assemblée Générale qu'une équipe représente son club et se doit de porter le maillot représentatif de celui-ci, et que toute variante ne peut être que proposée et validée par le bureau.
Une maquette sera présentée en réunion de bureau.

Pour conclure :

Murielle LOBEL et Fabien QUERON intègrent le bureau, après le vote de l'assemblée générale. Le verre de l'amitié conclu la séance.

Clôture de la réunion : 23h45